



Compte-rendu réunion de conseil municipal du 03 avril 2023 à 20h30

Lieu : salle des fêtes

Etaient présents : M CHEVAUCHER Guy - M BLAVETTE Philippe - M GERVAIS Gilles - M ROYEAU Freddy - M PELOIS Thierry - M RICHARD Philippe - Mme TUFFIER Audrey - M POURIOT Frédéric - Mme PILET Nadine

Excusées :

- Mme CAILLEAU Aurélie

Absentes :

- Mme ZEGAR Laurence

1 Nomination d'un secrétaire de séance :

Philippe Blavette est nommé.

2 Approbation du compte rendu de la réunion du 09 janvier 2022.

Le conseil vote à l'unanimité 9 voix.

3 Les budgets :

1 Communal

- Compte administratif :

M Le Maire présente l'ensemble des comptes administratifs réalisés en 2022. Il n'y a pas de remarques particulières. Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité des présents 8 voix pour

-Compte de Gestion :

Ce sont les comptes administratifs validés par le centre de gestion. Dans la mesure où ceux-ci sont en totale conformité, il n'y a pas de remarque particulière. Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité des présents 9 voix pour

2 Assainissement

- Compte administratif :

M Le Maire présente l'ensemble des comptes administratifs réalisés en 2022. Il n'y a pas de remarques particulières. Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité des présents 8 voix pour

-Compte de Gestion :

Ce sont les comptes administratifs validés par le centre de gestion. Dans la mesure où ceux-ci sont en totale conformité, il n'y a pas de remarque particulière. Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité des présents 9 voix pour

Nota : Pour les comptes administratifs communal et assainissement, M Le Maire est sorti de la salle, M Blavette a procédé au vote

-Budget primitif

M Le maire présente l'ensemble du budget primitif. Le tronc commun est similaire à celui de 2022. Il s'attarde sur le projet important 2023 pour en expliquer le déroulement. La modification de la salle des fêtes avec adjonction de toilettes publiques avec accès extérieur et un espace jeu sera réalisé ou

en totalité ou par tranche. Cela dépendra de l'étude en cours par la DGFIP sur le taux d'endettement de la commune. Selon le résultat nous déciderons sur le déroulement des travaux. Après cette présentation le budget primitif a été mis au vote. Le budget primitif a été approuvé à l'unanimité des présents 9 voix pour

4 Les projets :

41-Salle des fêtes : Nous attendons le retour du permis de construire qui est en instruction

42- Numérotions des maisons hors bourg réalisation avril selon disponibilité artisan. C'est confirmé. Je reviendrai vers vous pour vous inviter à venir récupérer les plaques de vos différentes habitations.

43- Eglise : L'étude est en cours pour l'instant pas de souci.

5 Nous avons délibéré pour validation facture TTC de M Tacheau pour la réalisation des plans ainsi du permis de construire pour une somme de 5616€ TTC : 9 voix pour

6 Il a été délibéré pour autoriser M Le Maire à faire des virements à l'intérieur d'un même chapitre (hors mis le compte 012). 9 voix pour

7 Vote des taux des différentes taxes

TH taxe d'habitation maison secondaire sans changement 14.11%

TFB taxe foncière sur le bâti sans changement 29.18%

TFNB Taxe foncière non bâti sans changement 26.79%

A noter que les bases sont calculées par l'état et augmentées tout les ans

8 Suite à la salle des fêtes qui a été rendu salle après une location , afin de faciliter la facturation des dégâts, il a été décidé d'autoriser de procéder à émettre une facture de 25 à 150€ selon dégâts, au-delà la caution de 200€ ne sera pas restituée 9 voix pour

9 Il sera soit acheté ou fabriquer un chenil pour les chiens ou autres en attente que Caniroute vienne les récupérer 9 voix pour

10 MAM

Suite à une réunion avec la mairie de la Chapelle du bois samedi dernier, il a été proposé à Dehault de participer à la construction de la MAM. La raison principale est que pour obtenir les subventions de la CAF 50 à 80%, et afin de respecter le coefficient d'éligibilité CAF (nombre d'habitants / Assistantes maternelles répertoriées sur les 2 communes). Sur le principe et afin de ne pas gêner la réalisation de ce dossier face aux subventions, le conseil municipal a voté 9 voix pour. Ce sujet reviendra en conseil quand le dossier sera complété par la CAF et la DGFIP. Aujourd'hui cela reste un investissement estimé entre 10000 à 25000€ sur 2024.

Il reste à définir de nombreux détails pour les clarifier.

11 M Le Maire a présenté une proposition de financement du CM pour réaliser nos travaux de salle des fêtes. Bien évidemment selon l'étude de la DGFIP nous aurons à statuer et mettre en concurrence.

12 Les dotations communales 2023 seront :

DGF 35 551€

Dotation élu local 4762€

DGF des communes 26483€

Dotation de solidarité rurale 9068€

13 Mettez tout de suite sur vos calendriers le défilé du 08 Mai qui sera fait le **dimanche 07 mai à 11h** suivi du verre de l'amitié

Questions diverses :

Sans

La date de la prochaine réunion :

Lundi 05 juin 2023 à 20h 30

CHEVAUCHER Guy		BLAVETTE Philippe	
PELOIS Thierry		CAILLEAU Aurélie	Excusée
PILET Nadine		TUFFIER Audrey	
ZEGAR Laurence	Absente	GERVAIS Gilles	
POURRIOT Frédéric		RICHARD Philippe	
ROYEAU Freddy			

La séance a été levée à 22 h 30